

INFOS PROVENCE Nº 17 SEPTEMBRE 2017

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Le journal de la section UNSA Provence à consommer sans modération !

Sommaire

Page1: Edito: on solde

Page 2: Décisions du CTDI

Page 2: CAPL et CAPC, l'UNSA avec

vous

Page 3 : Déclaration liminaire UNSA

Page 4: CSG: le pataquès

Page 5: Grève le 10 octobre ; élections

Page 6: Adhésion

Calendrier:

(voir page 2 : contacts)

05/10: CAPC Muts Cat C 10/10: CAPC Muts cat B 12/10: CAPL Recours cat C 16/10: CAPL Recours cat B

Elections Masse

Le 19 octobre ont lieu les élections à la Masse

Dans les semaines précédentes, les votes se font par correspondance auprès des chefs de service

Voter UNSA, le syndicat 100% douanier, c'est le meilleur moyen de défendre les

locataires

$oldsymbol{E_{DITO}}$: DR de Provence, on solde !

La braderie du PSD bat son plein! Comme annoncé dans les groupes de travail qui ont précédé, le CTDI du 14 septembre dernier a procédé à l'euthanasie de la RR de Provence.

Malgré le refus unanime des organisations syndicales (voir déclaration liminaire de l'UNSA en page 3) le DI a maintenu la décision



prise par la DG de concentrer en un seul lieu, à Marseille, les recettes perçues par l'Interrégion de Méditerranée, avec la création d'une recette Interrégionale unique.

Ainsi ferment les RR de Corse, Nice et Provence... Celle de Provence étant amenée à éteindre ses lumières au printemps 2019.

Après le regroupement à Aix, des services tabacs du 83, 84 et 13; après le transfert de la totalité de la TSVR en un lieu unique national, voici que ferme ce qui fut le centre névralgique de la douane : sa recette régionale.

Alors objet de bien de convoitises de cadres supérieurs appâtés par les juteuses remises de fin de carrière! Un temps où la douane était encore respectable et respectée!

Après ces mauvais coups, l'horizon n'est pas éclairci pour autant...Ainsi se profile la disparition de la brigade d'Arles, habillée vicieusement en une fusion avec celle voisine de Nîmes!

En clair, cet automne c'est 15 à 20% des effectifs implantés de Provence qui vont disparaître...Excusez du peu!

Que restera-t-il de cette DR quand quelques nouvelles idées fumeuses germeront dans les cerveaux serviles de nos cadres sup, à la solde de politiques qui n'ont rien à faire de notre administration régalienne?



Cette semaine la DG a inventé une structure de DI unique pour organiser les aéroports de Roissy et d'Orly! Pour plus d'efficacité? Pour encore gratter des effectifs?

Il y a quelques décennies, un vieux gabelou qui avait connu la douane dans les années 50, nous

rabâchait les oreilles journellement avec une sentence personnelle : « le métier est foutu » ; les jeunes douaniers que nous étions se tapaient sur le ventre à l'entendre...

Vraie prémonition de ce vieux sage, ce « garde magasin » du nord de pays, décédé il y a quelque temps déjà....

Les décisions et votes du CTDI du 4 septembre 2017

VOTE

1/ Création de la RI de Marseille Vote contre à l'unanimité des représentants du personnel.

2/ Fermetures des recettes de Nice, Aix en Provence, Bastia Vote contre à l'unanimité des représentants du personnel. Pour Provence les effectifs réels impactés sont les suivants : 2A, 8B, 2C

3/ Mise en œuvre des PUC (Pôles uniques de contrôle) de Fos Port St Louis et Marseille port, phase 2 Vote contre à l'unanimité des représentants du personnel.

Sur ces différents points le CT sera re-convoqué le 25 septembre 2017.

Rappelons que ces re-convocations sont de pure forme puisque l'administration ne modifie en rien ses projets (ce qui est pourtant l'objet de ces secondes séances!).

4/ Transfert de la gestion et du contrôle des EA de Toulon à Draguignan sans transfert d'emploi

Vote contre: USDFO et UNSA DOUANES

Abstention: Solidaires, CFDT, CGT (comprenne qui pourra: ce transfert de tâche se fait sans l'emploi correspondant et sans possibilité pour l'agent de suivre son emploi !!!).

La décision est donc défnitive.

CAP locale de recours en notation : l'UNSA vous aide

Les CAPL de recours en notation auront lieu les 12 et 16 octobre prochains, les élus de l'UNSA DOUANES sont à votre disposition pour défendre et soutenir votre recours en notation.

Pour ce faire, **plutôt que de vous faire remplir des fiches fastidieuses comme certains,** nos militants vous proposent simplement de les contacter par mel ou par téléphone ; c'est plus direct et plus chaleureux.

Pour la catégorie C : le 12/10 : vous pouvez contacter Romain Despouy notre élu titulaire au 06 14 48 16 17 ou par mel sur <u>romain.despouy@unsadouanes.org</u>

Pour la catégorie B : le 16/10 : vous pouvez également contacter Cécile Dewasmes notre élue titulaire au 06 01 76 18 18 ou par mel sur roude.unsa@bbox.fr

CAP centrale de mutations : l'UNSA vous aide aussi

Les CAPC des seconds tours de mutations auront lieu les 5 et 10 octobre prochains, les élus de l'UNSA DOUANES sont à votre disposition pour soutenir vos demandes.

Pour la catégorie C, le 5/10 : vous pouvez contacter :

-Romain Despouy notre élu titulaire en CAPC au 06 14 48 16 17 ou par mel sur romain.despouy@unsadouanes.org

Pour la catégorie B, le 10/10 : vous pouvez contacter :

- **-Yannick Le Goulias** notre élu titulaire au 06 08 95 74 36 ou par mel sur <u>yannick.le-goulias@douane.finances.gouv.fr</u>
- **-Serge Détrieux** notre autre élu titulaire au 06 60 04 47 89 ou par mel sur serge.detrieux@douane.finances.gouv.fr
- **-Cécile Dewasmes** notre élue suppléante en CAPC au 06 01 76 18 18 ou par mel sur <u>roude.unsa@bbox.fr</u>
- -Hervé Pollet notre expert en CAPC au 07 80 32 97 22 ou par mel sur : herve.pollet1@sfr.fr

Déclaration liminaire de l'UNSA DOUANES

au CTDI du 14 septembre 2017

Monsieur le président,

Vous nous réunissez aujourd'hui pour traiter de sujets où nos divergences sont profondes. Pas question pour l'UNSA DOUANES de se laisser forcer la main sur un mauvais coup supplémentaire porté à la douane et aux douaniers.

Comme d'autres, l'UNSA DOUANES est opposée au démantèlement des services, habillé dans un projet funeste mis en route en 2013 et communément appelé PSD.

Cela fait maintenant plus de 4 ans que les syndicats dénoncent ce qui est ni plus ni moins que la casse du réseau administratif douanier. Aujourd'hui il s'agit de centraliser le réseau comptable au niveau intérrégional; pour nous c'est une étape supplémentaire vers sa disparition à terme.

Il ne s'agit pas de nous arcquebouter sur une douane de grand papa qui aurait maintenu en l'état des unités comptables dépassées dans tel ou tel village du fin fonds de nos campagnes. Il s'agit véritablement de dénoncer ce qui est engagé depuis une petite dizaine d'années et qui conduira un jour à la perte du réseau comptable de notre administration.

En effet, le processus qui a conduit à transférer la comptabilité des recettes des douanes et les centraliser au niveau régional, portait en lui-même le fruit mortifère de notre réseau comptable. Car ce qui a pu être fait vers des recettes régionales, peut techniquement actuellement être reproduit au niveau intérrégional et pourra inéluctablement être reproduit vers le niveau national et un centre comptable unique; dernière étape avant le transfert à nos voisins de la DGFiP qui n'auraient aucune gène à gober le diptère comptable douanier à fin de se renforcer un peu plus en période de disette et de prélèvement à la source!

Nous ne vivons pas une fiction mais un processus de concentration perpétuel qui ne peut nous satisfaire car il casse la Douane. Il fragilise les circonscriptions régionales et laisse augurer de nouvelles coupes ultérieures. Il n'est qu'à voir l'exemple de la TSVR que vous vouliez régionaliser et qui s'est nationalisée par un coup de baguette TPLisée... Pour crédibiliser fortement les arguments que nous développons.

C'est pourquoi l'UNSA DOUANES vous annonce clairement et d'entrée son opposition frontale aux points 2 à 5 de l'ordre du jour.

Quant au point 7, il nous fait tomber dans la mesquinerie qui est tout bonnement intolérable. Si la centralisation de ces missions sur un seul site peut avoir un intérêt, l'habillage qui en est fait n'est pas admissible. Nous avons déjà dénoncé en groupe de travail local la manoeuvre qui consiste à transférer la mission sans l'emploi correspondant.

Cela nuit et lèse notre collègue Toulonnais qui gère les EA localement. Il y avait, via le PAE, une autre manière de gérer les effectifs de Draguignan tout en préservant les intérêts de l'agent. Nous vous demandons solennellement de procéder comme régulièrement dans cette administration.

Alors qu'un mal-être humain ne fait que s'amplifier dans les services au fur et à mesure de ces restructurations multiples, il en va de la crédibilité de votre discours sur le sens social que vous dites développer.

CSG: Quel pataquès!

Le gouvernement s'est décidé à réunir une groupe de travail fonction publique le 13 septembre 2017 pour évoquer les conséquences de la hausse de la CSG au 1er janvier 2018 pour les agents publics.

Ils se foulent pas!

Un seul scénario a été présenté par le gouvernement, contrairement à ce qui était attendu. Pour l'UNSA, il n'est pas acceptable! En effet, il ne prévoit pas une hausse du pouvoir d'achat des agents publics et va donc à l'encontre des promesses du Président de la République et des propos du Premier Ministre.

De plus, dans ce scénario, il s'agit simplement :

- de supprimer la Contribution Exceptionnelle de Solidarité (CES) aux agents qui la payent (1%), ainsi que la cotisation salariale maladie et parfois assurance pour les contractuels;
- d'établir une indemnité compensatoire dégressive dont le montant pourrait être réduit lors de chaque augmentation de traitement, cette indemnité serait assise sur un dispositif annuel complexe qui ne prendrait pas en compte tous les éléments de la rémunération des agents et serait révocable. Une neutralisation de la CSG est prévue sur cette indemnité.

chômage

L'assiette de calcul semble exclure certaines rémunérations comme les heures supplémentaires ou les indemnités d'astreinte...

De surcroît, cette indemnité ne concernerait que les agents en poste avant le 1er janvier 2018, pas les nouveaux recrutés.

Inaceptable! Sommes-nous des travailleurs de seconde zone?

En termes simples, à ce stade, les agents publics ne bénéficieraient d'aucun gain de pouvoir d'achat, ni d'une compensation intégrale de la hausse de la CSG.

De plus, tous les nouveaux agents toucheraient une rémunération nette inférieure à celle de leurs collègues puisque assujettie à la CSG, sans indemnité compensatoire.

Pour l'UNSA, même s'il s'agit d'une simple compensation de la hausse de la CSG, elle devrait être intégrale et pérenne pour tous les agents publics, quel que soit le lieu et le moment où ils exercent.

Le mécanisme de calcul doit être simple. A minima, aucun agent public ne doit voir son pouvoir d'achat diminuer. L'UNSA Fonction Publique estime qu'il est encore temps, pour Emmanuel Macron, de respecter sa promesse électorale : un gain de pouvoir d'achat pour tous les actifs y compris les agents publics.

Le calendrier est le suivant:

- 26 septembre : nouveau groupe de travail

- 10 octobre : RDV salarial

Trop c'est trop : grève le 10 octobre

Une journée unitaire et unanime!

L'UNSA appelle à la journée d'action le 10 octobre 2017 en compagnie de 8 autres syndicats ! L'ensemble des syndicats a voté cette journée d'action contre les réformes de la Fonction publique prévues par le gouvernement.

Une intersyndicale, composée de neuf syndicats, a décidé le vendredi 15 septembre d'une journée de mobilisation et d'action des fonctionnaires pour le mardi 10 octobre prochain. Ils souhaitent "faire entendre" leurs "profonds désaccords" avec les mesures "négatives" du gouvernement qui "s'accumulent".

Les fédérations CFDT, CGC, CFTC, CGT, FA (Autonomes), FO, FSU, UNSA et Solidaires ciblent le gel de la valeur du point indice, le rétablissement de la <u>journée de carence</u>, la perspective de 120 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique, ainsi que la non compensation intégrale de la hausse de la CSG, envisagée pour les fonctionnaires. Des mesures qu'elles jugent "inacceptables".

Elections à la masse, voter UNSA c'est voter pour soi ! Et pour les autres...

Le 19 octobre c'est le jour officiel du scrutin pour élire les représentants des personnels aux organismes de la masse au niveau national et régional.

Mais c'est bien avant que la majorité d'entre vous va devoir se déterminer; puisque vous allez être sollicités par vos chefs de service qui vont vous remettre les outils électoraux et vous demander de voter puis de leur remettre votre vote.

Ce scrutin est important pour les locataires actuels mais également les autres agents. En effet qui peut dire qu'à l'avenir, il n'aura pas besoin du logement social de la masse alors que les restructurations à tout-va et des mutations contraintes menacent de nombreux douaniers ?

L'UNSA DOUANES le syndicat 100% douanier vous présente des candidats aguerris qui depuis des années vous défendent dans les organismes de la masse ; renouvelez leur, votre confiance. En 2014 notre syndicat avait obtenu la meilleure progression locale pour ce scrutin particulier, nous vous demandons d'amplifier ce succès.

Voici la liste locale:

- 1 Romain DESPOUY, ACP2, BSE Marseille Port,
- 2 Véronique ROUDIERE, CP, Bureau Avignon,
- 3 Cécile DEWASMES, CP, Bureau GAP,
- 4 Jean-Claude BAFFOGNE, CP, BSAM Hyères,
- 5 Noëlle BOLDIN, C2, BSI Aix-en-Provence,
- 6 Arnaud FROQUET, ACP2, BSI Cannes,
- 7 Nicole LOUIS, C2, CI-Viti Avignon,
- 8 Noël HUMBERT, CP, CIHD,
- 9 Christian CANTERO, CP, BGC Nice,
- 10 Jean-Luc ROUFFIA, ACP1, BSI Arles.

Certains vous dupent en vous promettant de raser gratis et se déclarent les meilleurs, les plus efficaces ; mais il y a loin de la coupe aux lèvres, pensez-y quand vous choisirez votre bulletin de vote. Faites nous confiance, nous vous le rendrons.

(1 document spécial masse expliquant notre travail et nos ambitions, est joint à cet Infos Provence)

Le 19 octobre 2017, ne laissez pas les autres

décider à votre place

Votez: UNSA DOUANES

le seul syndicat 100% douanier

COTISATIONS ANNUELLES 2017 ACTIFS			
Situations	payé à l'UNSA	payé après fiscalité	
Stagiaires	22	7	0€58
Agents Berkani	27	9	0€75
AC 2ème classe	64	21	1€75
AC 1ère classe	69	23	1€91
ACP2 et 1	84	28	2€33
Contrôleur 2	89	30	2€50
Contrôleur 1	95	32	2€66
Contrôleur Principal	101	33	2€75
Inspecteur	117	39	3€25
IR3	127	42	3€66
IR2	132	44	3€58
IR1	137	46	3€83
IP1/IP2	144	48	4€
DSD2/DSD1	154	51	4€25
DI/DR/DF	175	58	4€83
Administrateur civil	218	74	6€16
	RET	RAITÉS	
Catégorie C	33	11	0€91
Catégorie B	40	13	1€08
Catégorie A	46	15	1€25

Section Régionale UNSA Douanes de Provence

Téléphone :- 06.01.76.18.18 - 06.29. 76. 15. 60

Courriel: roude.unsa@bbox.fr

INFOS PROVENCE est le bulletin d'information de la section régionale des douanes de PROVENCE Journal imprimé au local UNSA Douanes

Caserne des Douanes - Bâtiment A - 56 boulevard de Strasbourg - 13003 Marseille